

Enquêtes d'accidents par les organes d'exécution

Service de protection des travailleurs et des relations du
travail (SPT)

Journées de travail CFST 2017 S. Glassey



Sommaire

- ▲ Introduction
- ▲ Exemple de l'organisation en Valais
- ▲ Collaboration avec la Suva ou le SPAA
- ▲ Conclusion

Introduction

But d'une enquête d'accident:

- Identifier les causes de l'événement
- En déduire des actions correctives permettant d'éviter la répétition d'un événement similaire
=> Amélioration continue

En principe, cette tâche est dévolue aux entreprises:

- Chapitre 5 du concept MSST (identification des dangers)

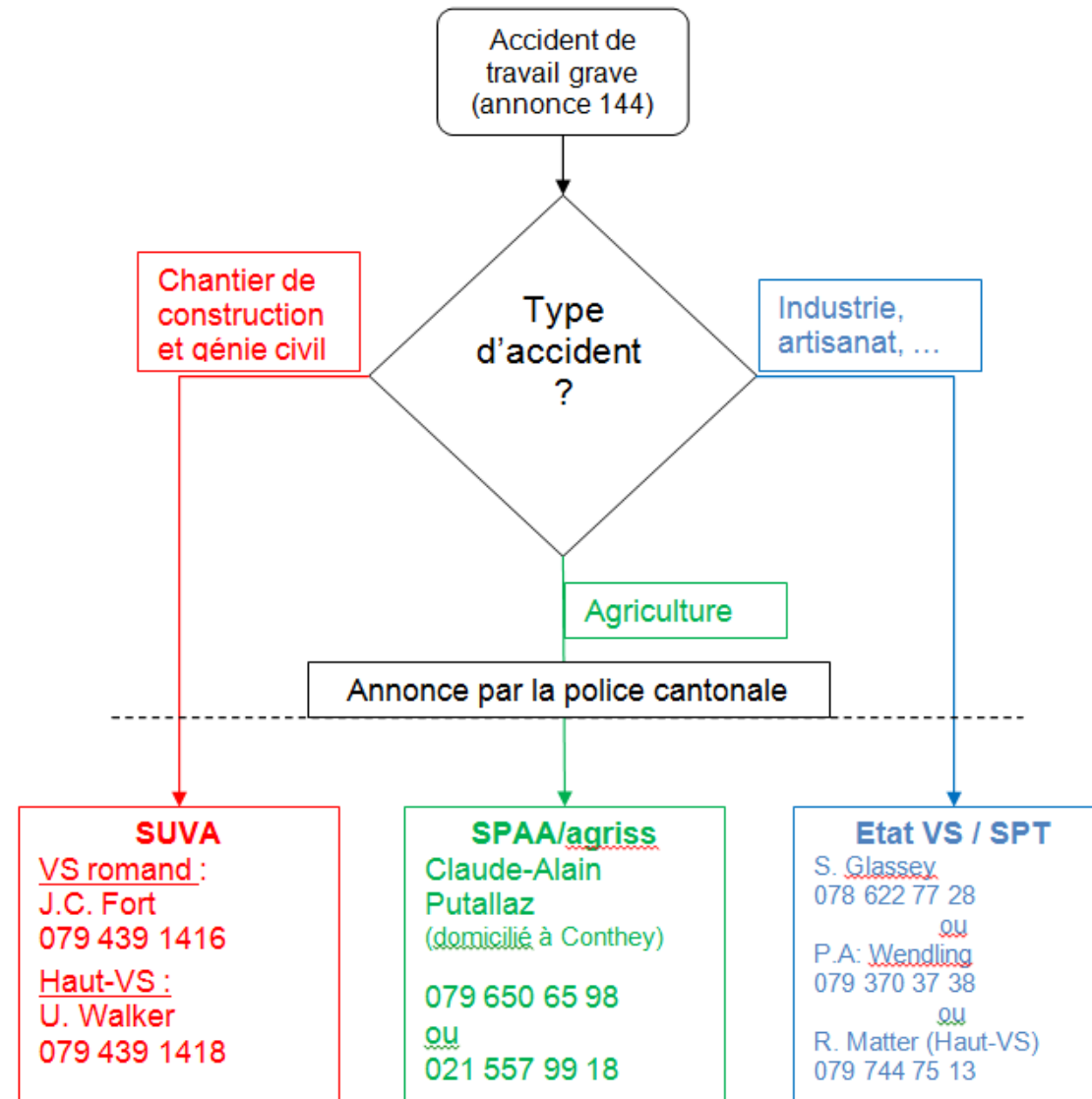
Mais dans certains cas prévus par la loi (LAA art. 96 à 98):

- l'assureur LAA peut exiger de l'OE compétent un complément d'enquête suite à un accident (art. 54 OLAA)
- les autorités judiciaires peuvent également solliciter les OE en cas d'accident

Exemple de l'organisation en Valais

- ▲ Collaboration étroite depuis de nombreuses années avec la centrale d'engagement de la Police cantonale
- ▲ Tout appel au 144 pour un accident de travail fait l'objet d'une annonce à l'OE compétent de la part de la Police
- ▲ Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale sur le travail en octobre 2016 (qui règle l'exécution de la LAA et LTr), cette collaboration y a été formellement réglée (art. 5 al. 4)

Exemple d'organisation en Valais



Collaboration avec la SUVA ou le SPAA

- ▲ Si une annonce qui nous parvient concernant une entreprise du domaine de compétence SUVA, contact est pris immédiatement avec le collaborateur responsable
- ▲ On décide ensemble de la suite des opérations:
 - Visite sur place nécessaire ou rapport de police suffisant?
 - Demande des autorités judiciaires déjà communiquée?
 - Qui va sur place faire les premiers constats?
 - Visite ultérieure (audit MSST)?
- ▲ Si pour des raisons de disponibilité, le collègue de la SUVA ne peut pas se déplacer, nous allons sur place faire les premiers constats (avec le formulaire CODE correspondant) et leur transmettons ensuite ces éléments pour suite utile

Conclusion

- Connaître les circonstances d'un accident peut s'avérer très utile si par la suite nous sommes sollicités par les assureurs LAA, ou encore la justice (comme témoin ou expert)
- Intervenir dans telles circonstances peut être humainement délicat, mais permet souvent (malheureusement) d'avoir des interlocuteurs dans l'entreprise qui sont plus réceptifs à discuter sécurité au travail (de leur point de vue, dans de telles circonstances une visite de l'OE est justifiée)

Team enquêtes accidents

Journées de travail de la CFST

Bienne, le 9 novembre 2017



Yves GUILLOUD

Suva Lausanne

Division prévention des accidents

Secteur génie civil et bâtiment

Team enquêtes accidents

Team enquêtes accidents

Principes

- Intervention dans les meilleurs délais sur site de l'événement
- 2 collaborateurs au minimum
(principe des 4 yeux)

Vision locale → établissement des circonstances, conditions et faits de l'événement

Team enquêtes accidents

Organisation

Géographique

- 2 teams
 - Lucerne (19 cantons alémaniques et Tessin)
 - Lausanne (6 cantons romands, y compris 3 districts francophones BE)

Ressources humaines

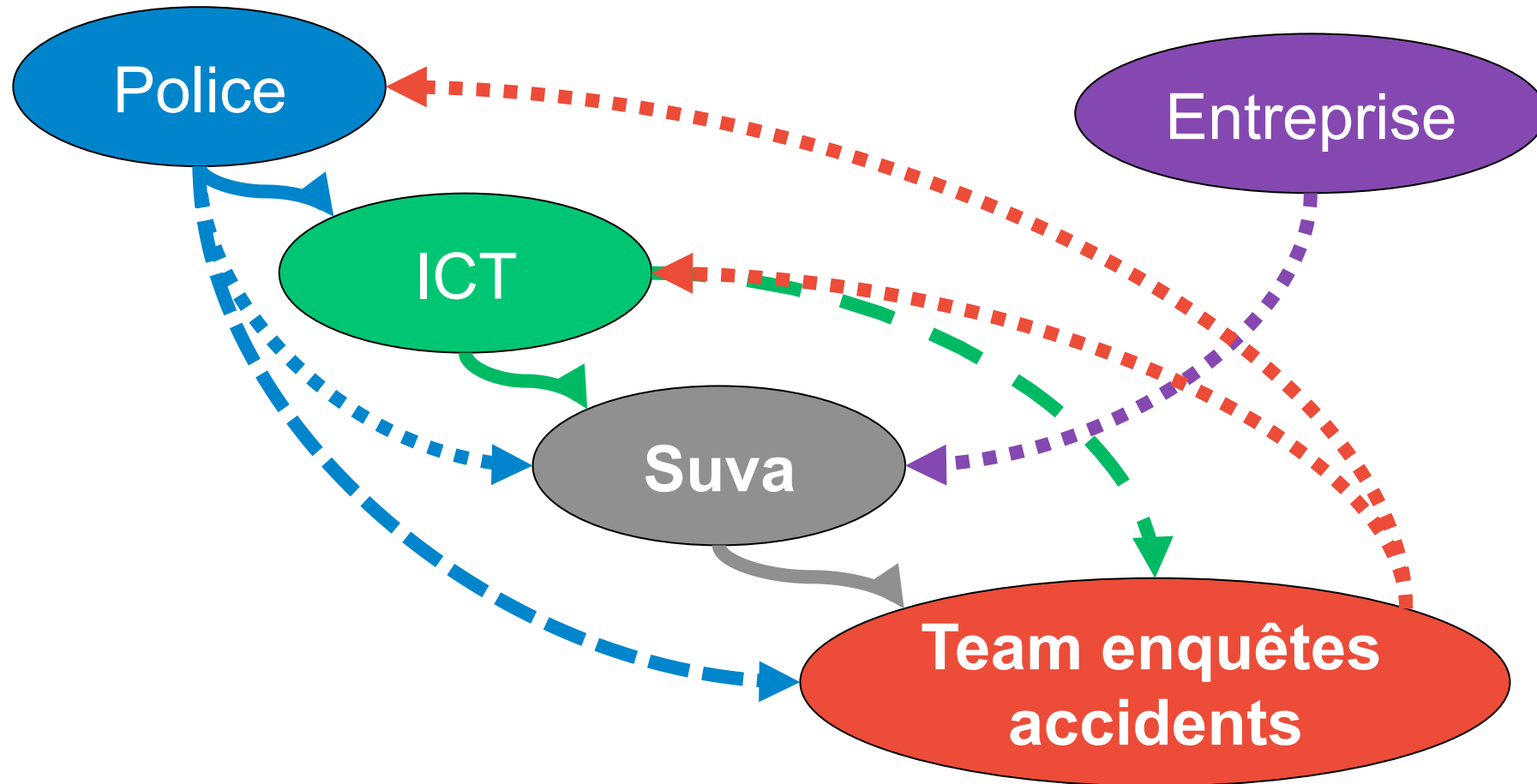
- 2 collaborateurs par team

Mode de fonctionnement:

- Lucerne: alternance mensuelle
- Lausanne: collaborateur disponible

Team enquêtes accidents

Engagement



Team enquêtes accidents

Engagement

- Réquisition de la police,
respectivement du ministère public
- Selon la gravité des blessures et/ou le nombre des blessés

Team enquêtes accidents

Engagement

Échelle des degrés de gravité NACA

0	Indemne
1	Blessures de nature banale
2	Blessures nécessitant un examen médical mais pas nécessairement une hospitalisation
3	Blessures nécessitant une investigation et un traitement hospitalier, sans menace vitale
4	Blessures graves pouvant évoluer vers un risque vital en l'absence de traitement hospitalier
5	Blessures avec risque vital immédiat qui sans traitement d'urgence évolueraient probablement vers le décès
6	Blessures nécessitant une réanimation sur place et qui, après rétablissement des fonctions vitales, mènent à une hospitalisation
7	Blessures mortelles avec ou sans tentative de réanimation

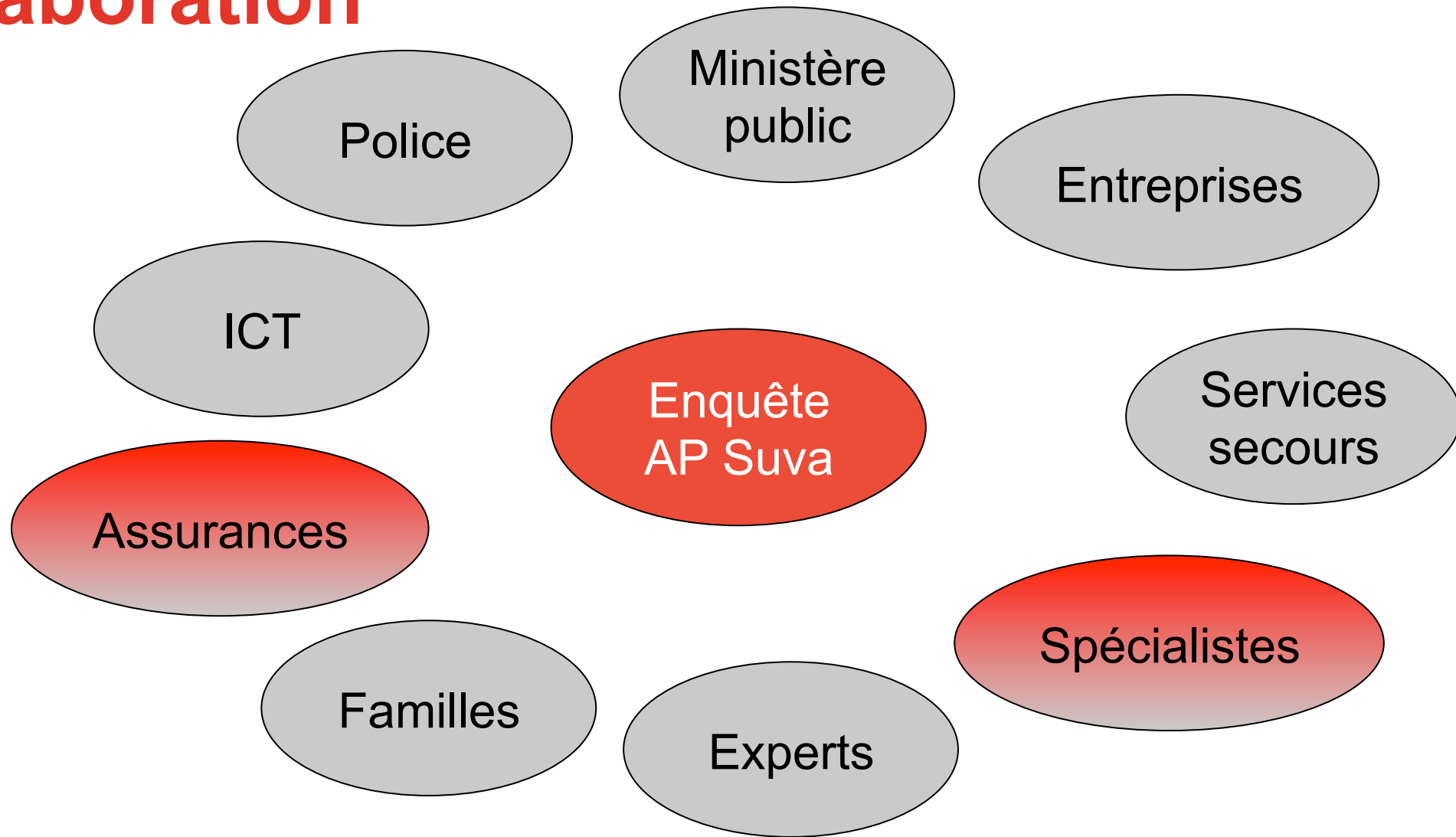
Team enquêtes accidents

Engagement

- Réquisition de la police, respectivement du ministère public
- Selon la gravité des blessures et/ou le nombre des blessés
- Selon d'autres critères
 - L'intérêt pour la prévention
 - Certaines récurrence
 - ...

Team enquêtes accidents

Collaboration



Team enquêtes accidents

Collaboration interne

Assurances

suvacare

Prestations et réadaptation

Spécialistes

suvapro

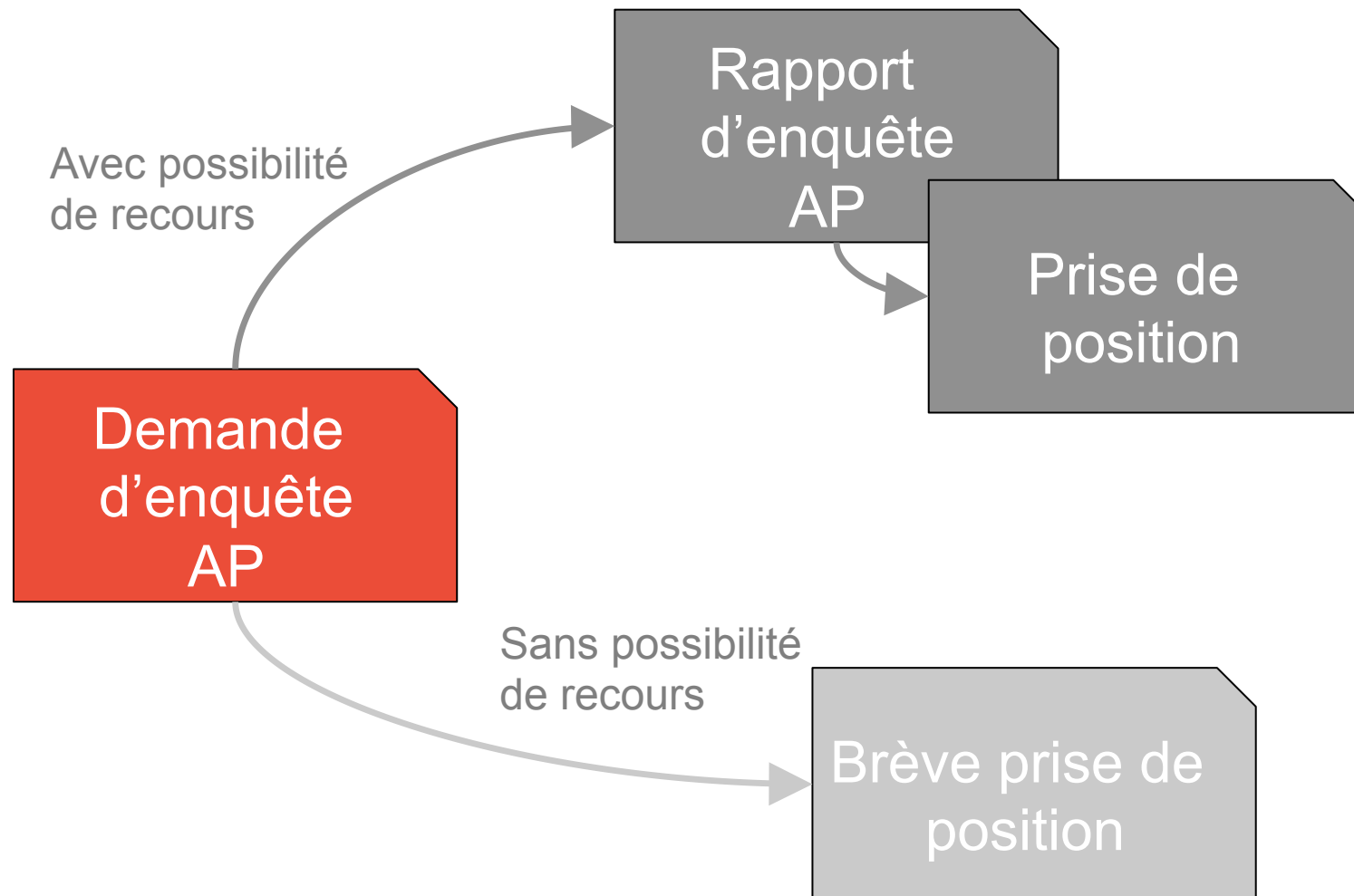
Le travail en sécurité

- **Enquête sur mandat**
- **Enquête dans le cadre de la prévention**

Team enquêtes accidents – collaboration interne

suvacare

Prestations et réadaptation



Team enquêtes accidents – collaboration interne

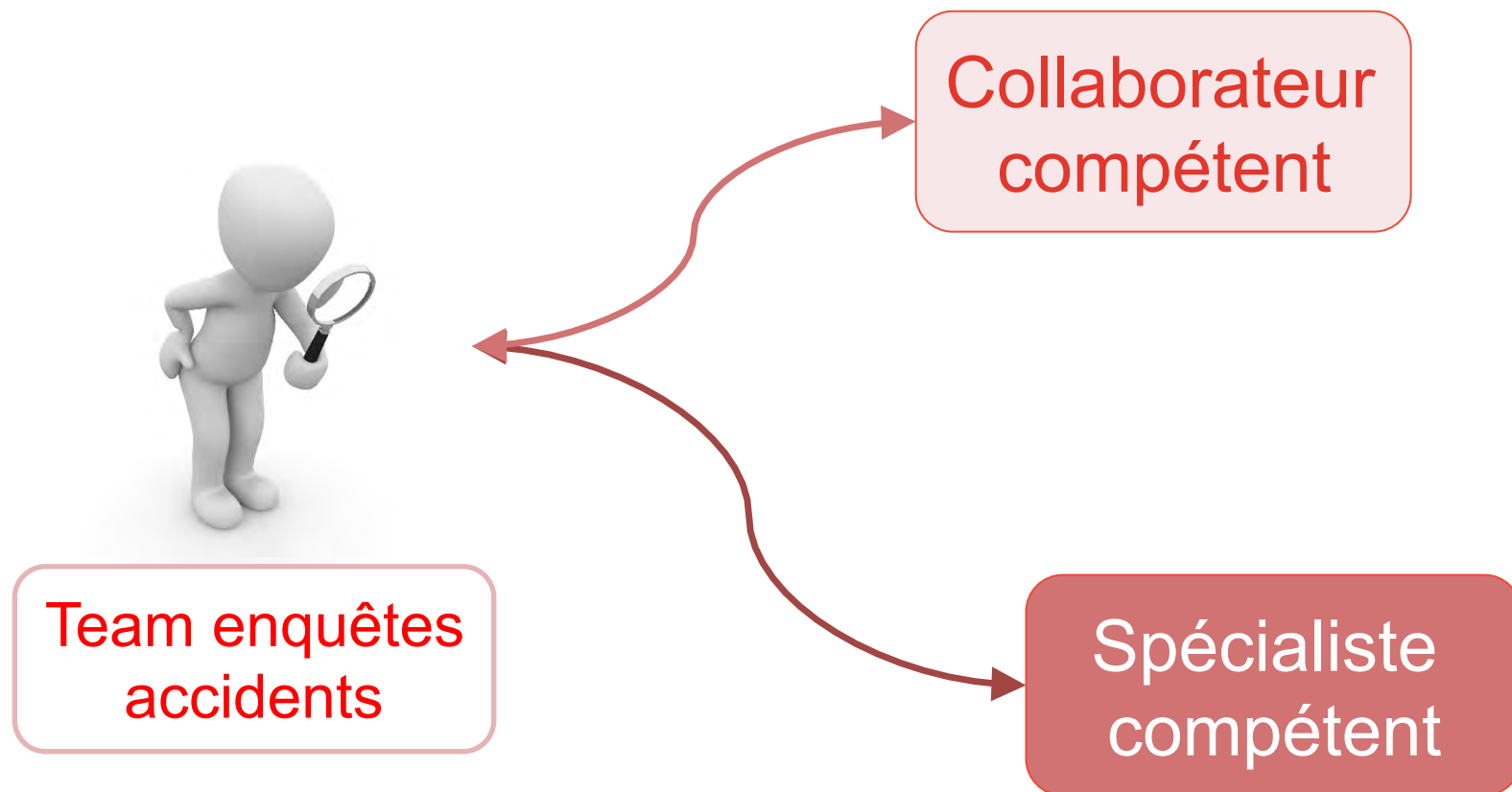
- **Déterminer les faits**
- **Prendre position**
- **Assistance technique**

- Soutien technique et psychologique mutuel
- Soutien logistique
 - Matériel photographique
 - Appareils de mesures
- Soutien administratif
- Expériences acquises
- Présentations, discussions de synthèse d'AP

Team enquêtes accidents – collaboration interne

suvapro

Le travail en sécurité



- **Collecte des éléments**
- **Définition des mesures immédiates**
- **Établissement des faits**
- **Définition des mesures**
- **Rédaction du rapport**

Team enquêtes accidents – collaboration interne

suvapro

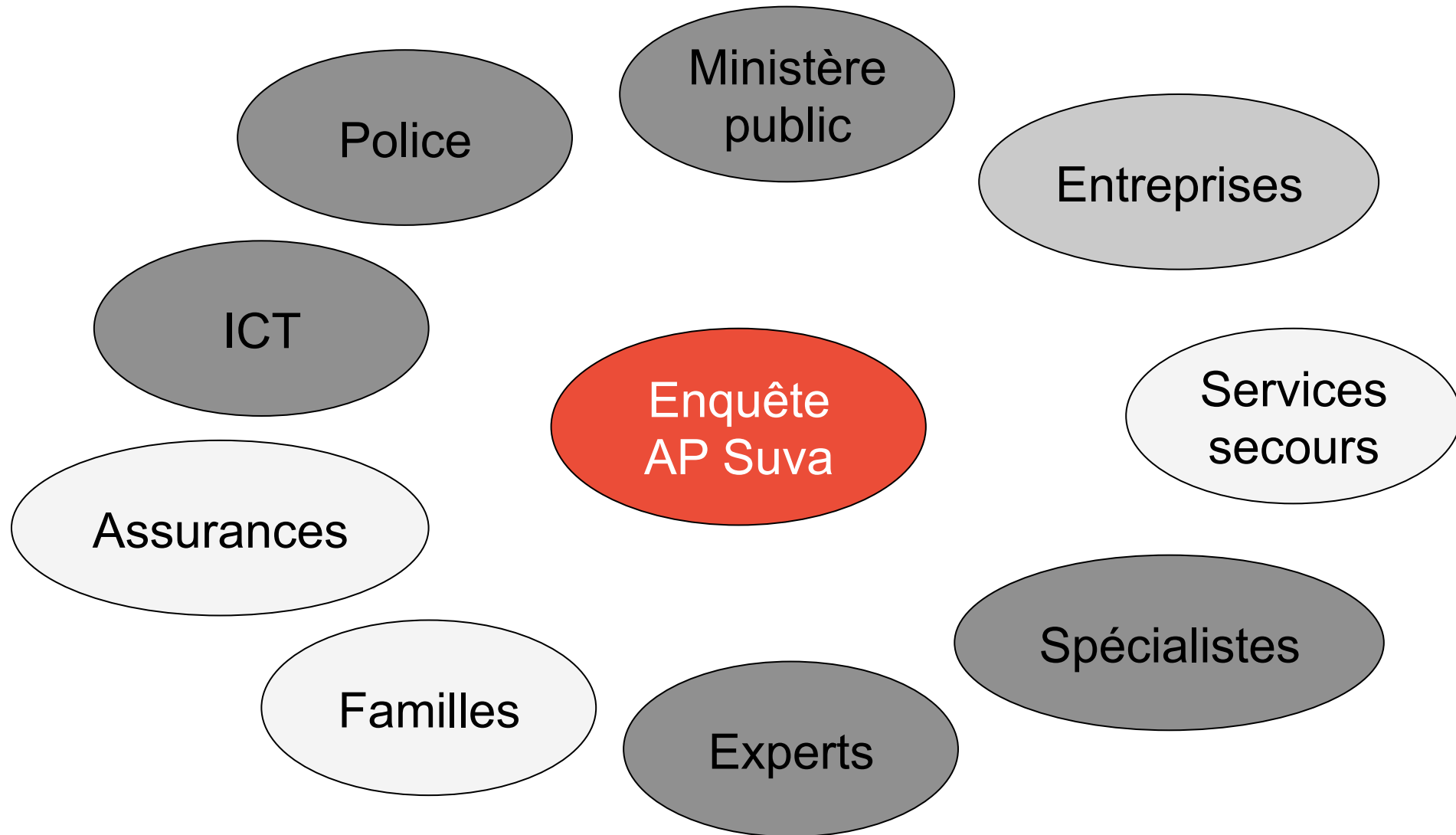
Le travail en sécurité

**Feedback,
échanges,
discussion,
mesures au niveau
de la prévention**



Team enquêtes accidents

Collaboration externe



Team enquêtes accidents – collaboration externe

Police

- Apport technique (enquête police)
 - Connaissances métiers (lois, ordonnances, directives, règles de l'art, etc.)
 - Proposition de questions, points à éclaircir pour les auditions
 - Apport logistique
 - Appareils de mesures
 - Dossier photos si nécessaire
- Proposition d'organismes spécialisés

Team enquêtes accidents – collaboration externe

Ministère public

- Apport technique (instruction pénale)
 - Connaissances métiers (lois, ordonnances, directives, règles de l'art, etc.)
 - Rapport d'enquête accident avec indications des manquements aux bases légales et extra-légales
- Proposition d'experts

Team enquêtes accidents – collaboration externe

Inspection cantonale du travail

- Premier maillon de la chaîne d'alarme
- Contact privilégié avec les autres autorités cantonales (police et ministère public)
- Apport technique (LTr, OLT, etc.)
- Échanges mutuels

Team enquêtes accidents – collaboration externe

Mandataires spécialisés



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Starkstrominspektorat ESTI
Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI
Ispettorato federale degli impianti a corrente forte ESTI
Inspecturat federal d'installaziuns a current ferm ESTI

Électricité



**BUL
SPAA
SPIA**

Agriculture



Soudure



Équipement sous pression



Gaz de réseau

Team enquêtes accidents – collaboration externe

Autres collaborations



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Schweizerische Sicherheitsuntersuchungsstelle SUST
Service suisse d'enquête de sécurité SESE
Servizio d'inchiesta svizzero sulla sicurezza SIS
Swiss Transportation Safety Investigation Board STSB

Rail, aviation et navigation

Forensisches Institut Zürich

Eine Organisation von Kantonspolizei und Stadtpolizei Zürich



Stadt Zürich
Stadtpolizei

Explosion



SWISS EXPERTS

Chambre suisse des experts judiciaires techniques et scientifiques
Schweizerische Kammer technischer und wissenschaftlicher Gerichtsexperten
Camera svizzera degli esperti giudiziari tecnici e scientifici
Swiss Chamber of Technical and Scientific Forensic Experts

Divers domaines



Autres ...



Team enquêtes accidents

Conclusion



Team enquêtes accidents

Contacts

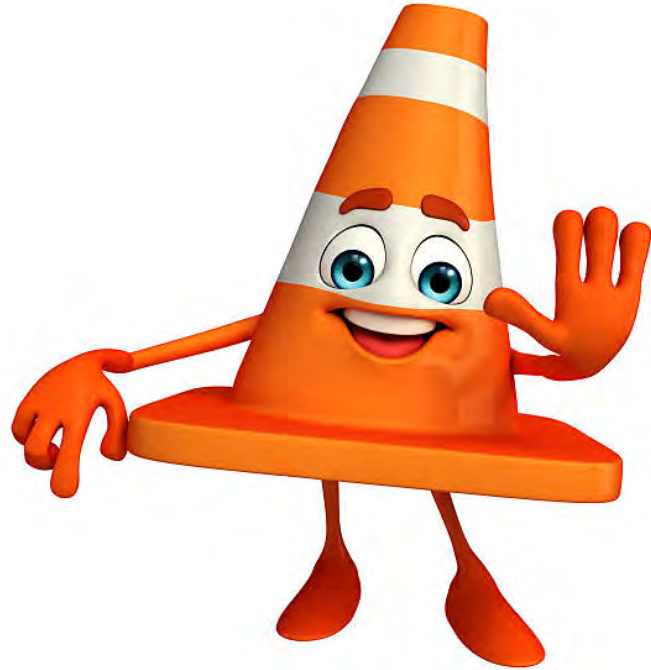
Team enquêtes accidents Lucerne – 041 419 51 00

- Adam MAURUS
- Beat WEGMÜLLER

Team enquêtes accidents Lausanne – 021 310 80 40

- Stéphane GILLER
- Yves GUILLOUD

Team enquêtes accidents



MERCI POUR VOTRE ATTENTION !!!